



**Avis n° 2007- AV- 0035 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 19 novembre 2007
sur la demande d'autorisation de Monsieur Gabriel VASILE à exercer la
fonction de personne spécialisée en radiophysique médicale**

L'Autorité de sûreté nucléaire,

Vu l'arrêté du 19 novembre 2004 du ministre de la santé et de la protection sociale relatif à la formation, aux missions et aux conditions d'intervention de la personne spécialisée en radiophysique médicale et notamment ses articles 3, 4 et 5 ;

Après avoir pris connaissance du dossier de Monsieur GABRIEL VASILE né le 5 décembre 1977 à Dobreta Turnu Severin (Roumanie), de nationalité Roumaine, agréé comme « expert de niveau 3 en physique médicale » par le gouvernement roumain après avis de la commission nationale pour le contrôle des activités nucléaires en date du 18 septembre 2007 demandant l'autorisation d'exercer en France la fonction de personne spécialisée en radiophysique médicale ;

donne un avis favorable

à ce que Monsieur Gabriel VASILE soit autorisé à exercer la fonction de personne spécialisée en radiophysique médicale sur le territoire national.

Fait à Paris, le 19 novembre 2007.

Le collège de l'Autorité de sûreté nucléaire,

André-Claude LACOSTE

François BARTHELEMY

Michel BOURGUIGNON

Marc SANSON